
Adresse des volontaires de la garde citoyenne de Philippeville à la Convention nationale, lors de la séance du 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des volontaires de la garde citoyenne de Philippeville à la Convention nationale, lors de la séance du 1er vendémiaire an III (22 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. pp. 341-342;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_16316_t1_0341_0000_13

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Séance du 1^{er} vendémiaire an III (lundi 22 septembre 1794)

Présidence de BERNARD (de Saintes) (1)

1

**La séance est ouverte à onze heures.
Un secrétaire fait lecture des procès-verbaux des séances des 16 et 22 fructidor, dont les rédactions sont adoptées (2).**

2

Un autre secrétaire fait lecture de la rédaction du procès-verbal de la première sans-culottide, également adoptée (3).

3

Lakanal présente, au nom du citoyen Gretry, un ouvrage sur les rapports de l'art musical avec l'instruction publique.

Renvoi au comité d'Instruction publique pour faire imprimer l'ouvrage, s'il y a lieu, et comprendre le nom de l'auteur dans la liste des citoyens qui ont droit à la munificence nationale par les services qu'ils ont rendus aux arts utiles à la société (4).

LAKANAL : Citoyens, un artiste musicien dont les divers travaux ont enrichi la scène, Gretry vient de terminer un ouvrage sur les rapports de l'art musical avec l'instruction publique.

La musique, vous le savez, eut chez les anciens une grande influence sur les mœurs publiques ; elle fut toujours l'art favori des cœurs sensibles. J'ai lu l'ouvrage de Gretry avec d'autant moins d'indulgence que je suis son ami,

car c'est à l'amitié surtout qu'il appartient d'être sévère.

Je ne doute pas que cet ouvrage intéressant ne concoure à la grande amélioration sociale, objet de tous vos travaux.

Je demande donc l'envoi de cet important écrit au comité d'Instruction publique, qui le fera imprimer, si, comme moi, il le juge essentiellement utile, et qui comprendra, s'il y a lieu, le nom de l'auteur dans la liste des citoyens qui ont droit à la munificence nationale par les services qu'ils ont rendus aux arts utiles à la société.

Cette proposition est décrétée (5).

4

Un troisième secrétaire donne lecture de la rédaction du procès-verbal du 27 fructidor ; elle est adoptée (6).

5

Les volontaires de la garde-citoyenne de Vedette-Républicaine [ci-devant Philippeville, département des Ardennes (7)] envoient une adresse à la Convention, dans laquelle ils la félicitent sur ses glorieux travaux et sur-tout sur les journées des 9 et 10 thermidor, l'invitant de demeurer à son poste jusqu'à la destruction entière des conspirateurs et des coalisés. Ils ajoutent à cette adresse l'envoi d'une somme de 1 800 L, provenant d'une masse de secours, pour subvenir au premier besoin de leurs concitoyens qui auroient été blessés dans les sorties qu'ils faisoient ; mais qu'ayant repoussé les satellites des

(1) *Débats*, n° 731, 1.

(2) *P.-V.*, XLVI, 1.

(3) *P.-V.*, XLVI, 1.

(4) *P.-V.*, XLVI, 1. Décret non numéroté. Rapporteur Lakanal.

(5) *Moniteur*, XXII, 51. *Débats*, n° 731, 3 ; *J. Fr.*, n° 728 ; *J. Mont.*, n° 146 ; *Mess. Soir*, n° 765.

(6) *P.-V.*, XLVI, 1.

(7) Aujourd'hui en Belgique.

tyrans sans accident, ils donnoient cette somme à la patrie, pour les frais de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[*Les volontaires de la garde citoyenne de Philippeville à la Convention nationale, le 24 fructidor an II*] (9)

Vedette-Républicaine le 24 fructidor 2^e année de la République une et impérissable.

Législateurs

La garde citoyenne soldée de Vedette-Républicaine, formant deux compagnies, ayant créé une masse de secours pour subvenir aux premiers besoins de ses concitoyens, si le hasard eut voulu dans les sorties qu'elle faisoit avec la garnison depuis le commencement de la guerre contre les satellites des tyrans, qu'il y ait eu quelqu'un d'eux de blessés, ayant eû l'avantage de les battre et les repousser sans accident. Maintenant qu'ils sont chassés pour toujours de ses environs, elle fait don à la patrie pour les frais de la guerre de cette masse qui est de dix huit cent livres.

Elle félicite la Convention sur ces glorieux travaux, sur les journées du 9 et dix thermidor, et sur les mesures qu'elle met en usage pour découvrir les traîtres et conspirateurs, l'invite à rester à son poste jusqu'à la destruction entière des coälisés.

Elle peut toujours compter sur le petit nombre des citoyens de cette commune qui a juré de la soutenir et la défendre jusqu'à la mort.

Salut et fraternité.

Les membres composant le conseil d'administration.

LE ROUX, lieutenant, LAINÉ, capitaine, LAMY, sergent major, HUBERT, sous-lieutenant, Michel GRADE, GOFFAUX, apointés, LEJEUNE, fourier, TREVIS, sergent, DUFEUX, caporal, J.J. JADOT, VIDREQUIN, fusilliers, LECOINTE, adjudant, DONOT, capitaine.

6

La société populaire régénérée, séante à Doubs-Marat, ci-devant Saint-Hippolyte, département du Doubs, félicite la Convention sur la chute du nouveau tyran, et l'invite à ne pas se laisser surprendre par l'aristocratie, qui voudroit faire tourner cette nouvelle révolution à son profit, à rester enfin à son poste jusqu'à ce que la République soit débarrassée de ses ennemis, et qu'il n'y reste que de fidèles enfans de la liberté et de l'égalité.

(8) P.-V., XLVI, 2.

(9) C 321, pl. 1339, p. 1. La mention de la réception des 1 800 L est portée en marge. *Bull.*, 3 vend. (suppl.); *Ann. Patr.*, n° 634; *C. Eg.*, n° 769. Ci-dessous *Archiv. Parlemt.*, séance du soir, n° 6.

Mention honorable, insertion au bulletin (10).

[*La société populaire régénérée de Doubs-Marat à la Convention nationale, s.d.*] (11)

Liberté, Egalité, Fraternité ou La Mort.
Citoyens Représentans du peuple français,

Depuis quelque tems l'aristocratie, le fanatisme et le modérantisme lèvent dans nos climats une tête insolente. Ils ont saisi le moment de la révolution qui vient d'anéantir le nouveau tyran pour chercher à la tourner à leur profit : ils ont séduit des patriotes foibles pour, par leurs organes surprendre au comité de Sureté générale des élargissemens dangereux à la liberté : les monstres s'agitent en tous sens pour arrêter le char de la révolution et neutraliser les principes : ils essayent de relacher la force du gouvernement révolutionnaire ; de corrompre l'esprit public, de faire rétrograder l'opinion et de préparer des fers aux patriotes. Mais, Représentans, vous êtes là pour anéantir leurs infames projets : leur allégresse ne sera qu'éphémère ; nous redoublerons de courage et de sollicitudes pour vous appuyer de toute nôtre force au complément de vos ineffables travaux : vous étouffés pour la dernière fois le modérantisme ; vous ne permettrez pas qu'à l'énergie révolutionnaire et à la justice qui rendent le républicain vainqueur au dehors et au dedans l'on substitue le pardon aux mauvais citoyens : Vous ne laisserez pas une ombre d'amnistie aux ennemis de la chose publique : tant de sacrifices, de sueurs, de travaux et de combats n'aboutiront jamais à un terme si fatal. Non jamais les patriotes n'accueilleront fraternellement les intrigants, les modérés et les traîtres ; non jamais ils ne se réuniront avec eux ; ce n'est pas pour cette classe liberticide, pour cette classe d'hommes corrompûs toujours prêts à écraser la République quand ils se croiront les plus forts que les sans-culottes auront triomphé des conspirateurs, des factieux et des despotes coälisés avec les triumvirs. Comprimez plus que jamais ceux contre lesquels l'opinion publique se manifeste depuis si longtems et qui travaillent jour et nuit à former de nouvelles factions des débris de celles que vous avés terrassées : Soutenez le gouvernement révolutionnaire non seulement juqu'à la paix, mais même jusqu'à ce que l'instruction publique ait donné la dernière main au grand œuvre de nôtre régénération ; Restez à vôtre poste jusqu'à ce que vous ayez la certitude entière que la patrie ne renferme plus d'aristocrates, de fanatiques, de modérés, et qu'il n'y reste que d'énergiques et fidèles enfans de la liberté et de l'égalité. Les suspects seront toujours horribles à nos yeux, comme tous dominateurs nous sont détestables parce que nous savons vivre libres ou mourir.

(10) P.-V., XLVI, 2.

(11) C 321, pl. 1349, p. 2.